

Réf: Dossier N° 103738

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOLEIL AZUR D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX,
Lot 2905, Ilot 242

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08/12/2021 reçus par Me Liliane TAPE M'BENGUE, enregistrés au CEPICI, le 08/12/2021, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLEIL AZUR D'IVOIRE »

Objet : L'acquisition, la gestion directe ou par personne interposée, l'exploitation, de tous terrains bâtis ou non bâtis;
Toutes divisions et appropriations desdits immeubles; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, Prêts avec ou sans garanties et hypothèques relatifs à l'objet social; Et généralement, toutes opérations quelconques immobilières, mobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX,
Lot 2905, Ilot 242

Dirigeant(s) : Mme ANNIN EPSE LESAGE RALIAS ELODIE
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-M-27778 du 02/06/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 02/06/2022

